



La Ville de Macamic est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de technicien forestier pour l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi.

FONCTION

Enracinée dans la région de l'Abitibi depuis 1996, engagée envers l'aménagement durable des forêts privées et de la mise en place du plan de protection et de mise en valeur des forêts privées de son territoire (PPMV), l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi est un OBNL dont la mission est de fournir un soutien technique et financier auprès de producteurs forestiers de la région

Sous l'autorité de l'ingénieur forestier, le titulaire du poste est appelé à effectuer des travaux techniques reliés à l'aménagement sylvicole. De façon non limitative, le titulaire du poste accomplit les tâches suivantes :

- Planifier et organiser les activités de vérification opérationnelle des travaux sylvicoles;
- Effectuer des inventaires pour évaluer la qualité et la quantité des travaux réalisés;
- Vérifier la conformité des exigences de l'Agence en matière du respect des normes de qualité;
- Communiquer les résultats des différents suivis de projet aux conseillers forestiers;
- Procéder à des validations de superficie de travaux à l'aide d'outils GPS et de géomatique (GSF);
- Rédiger des rapports techniques;
- Participer à l'évaluation de performance des conseillers forestiers;
- Effectuer des déplacements sur le territoire de l'Agence;
- Informer les producteurs forestiers sur le potentiel de leurs forêts
- Participer à divers événements forestiers (congrès, colloque, rendez-vous, etc.)
- Appliquer les balises des divers programmes financiers de l'Agence;
- Collaborer au développement de la forêt privée de la région;
- Exécuter diverses tâches relatives aux orientations de la forêt privée de l'Abitibi, selon les besoins.

EXIGENCES

- DEP ou posséder un diplôme d'études collégiales en technique forestière OU un minimum de 3 ans d'expérience pertinente;
- Toute combinaison de formation et d'expérience sera considérée;
- Doit posséder un permis de conduire valide et fournir son véhicule automobile;
- Bonne connaissance des principes sylvicoles;
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint);
- Savoir utiliser le logiciel Arc GIS ou GSF.

Sont considérés comme un atout :

- Demeurer dans un rayon de trente (30) kilomètres de la ville de Macamic;
- Connaissances des lois et des règlements régissant la forêt privée;
- Bonnes connaissances du territoire de l'Agence.

COMPÉTENCES

- Leadership, aptitude pour la planification;
- Sens de l'organisation;
- Capacité de suivi et de contrôle;
- Être autonome et apte à prendre des initiatives ;
- Capacité à effectuer le travail selon les méthodes établies;
- Capacité à travailler en équipe et en collaboration avec les gens du milieu;
- Avoir une bonne endurance physique.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- L'horaire de travail est flexible et de 35 heures par semaine du lundi au vendredi;
- Poste permanent à temps plein
- Conciliation travail et vie personnelle
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur incluant des avantages sociaux, un régime de retraite et d'assurances collectives concurrentiels.

POSTULER À CE POSTE

Les personnes intéressées par ce défi sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae à :

Benoît Mandeville, ingénieur forestier
Concours : Technicien forestier
70, rue Principale, Macamic (Québec) J0Z 2S0
agence.abitibi@arfpa.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

La Ville de Macamic respecte le principe d'équité en matière d'emploi, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.